l'Etat sont épuisées, ces manufactures puissent exécuter des commandes pour des nations étrangères.

Par 378 voix contre 176, l'ordre du jour pur et simple, accepté par le gouvernement, est adopté.

LES OBSEQUES DE M. JULES SIMON
aux frais de l'Etat

M. LE PRÉSIDENT. — La parole est à M. le président du Conseil.

M. MÉLINE (mouvement d'attention). — Messieurs, la France vient de perdre un homme qui a tenu un grand rôle, qui exerça une action considérable dans le pays, et se dévoua au sort des humbles. (Sourires ironiques à l'extrême gauche.) J'ai l'honneur de déposer un projet de loi tendant à décider que les obsèques de M. Jules Simon auront lieu aux frais de l'Etat, et à ouvrir, dans ce but, un crédit de 10,000 francs. (Très bien au centre.)

Une voix sur les bancs socialistes : Après Mac-Mahon, Jules Simon !

L'urgence est déclarée, et la discussion immédiate est ordonnée.

M. LE COMTE DE LANJUINAIS. — Je n'approuve pas, tant s'en faut, tous les actes politiques de M. Jules Simon ; mais c'était un grand libéral, qui a su sacrifier ses intérêts à ses convictions. Je voterai le projet de loi. (Très bien à droite).

L'article unique du projet est adopté par 361 voix contre 43, sur 406 votants.

LES OFFICIERS MINISTÉRIELS

La Chambre adopte, après urgence déclarée, la proposition de M. Gauthier de Clagny, modifiant le paragraphe 18 de l'article 15 du décret du 21 février 1852, qui prive de leurs *droits électoraux les officiers ministériels* destitués.

La prochaine séance est fixée à jeudi et la séance est levée à 6 heures 10.

SÉNAT

Séance du mardi 9 juin 1896

Présidence de M. LOUBET, président

La séance est ouverte à quatre heures.

LES PROJETS DE LOI

M. LE MINISTRE DE LA MARINE dépose trois projets de loi, le premier relatif à l'organisation du corps des officiers de marine et des équipages de la flotte, le second relatif aux permis de navigation, et le troisième à l'inscription maritime. Il demande l'urgence *sur le premier* de ces projets. L'urgence est déclarée.

M. LOURTIES dépose un rapport sur le projet de loi relatif à l'Exposition de 1900. L'urgence est déclarée; la discussion du rapport est fixée à vendredi prochain.

La mort de M. Xavier Blanc

M. le président annonce la mort de M. Xavier Blanc. Il retrace la carrière de l'honorable sénateur des Hautes-Alpes, et exprime les regrets que sa perte cause au Sénat. Il prononce ensuite l'allocution suivante :

ÉLOGE FUNÈBRE DE M. JULES SIMON

« Messieurs,

» Le Sénat vient de faire encore une perte cruelle : M. Jules Simon est mort, hier, après une courte maladie, dont les soins qui l'entouraient n'ont pu conjurer la fatale issue S'il se fût résigné au repos que son âge lui conseillait, il serait sans doute encore parmi nous ; mais il n'était pas de ceux qui s'arrêtent en chemin, tant qu'ils peuvent rendre à leur pays et à l'humanité quelques services (Très bien !) Il est mort à la peine, avec le regret de ne pouvoir présider la réunion de la Société d'encouragement, à laquelle il donnait tout son dévouement.

» Philosophe, professeur, homme d'Etat, journaliste pendant trois quarts de siècle, Jules Simon a défendu, sans relâche, la liberté, la tolérance, le respect de la liberté des autres. (Assentiment.) A la Sorbonne, il prononçait, au lendemain du 2 décembre, ces paroles, en s'adressant à ses élèves : « *La France* est convoquée demain, dans ses comices, pour blâmer ou approuver les événements qui viennent de se produire. N'y entil qu'un vote de blâme, je viens vous dire, publiquement, que ce sera le mien ! » (Vive approbation.)

» Il n'hésitait pas, quoique sans fortune, à abandonner sa chaire, pour combattre le gouvernement. Pendant toute la durée de l'Empire, par ses conférences, ses discours, ses écrits, il lutta sans trêve. Elu député de Paris en 1863, et réélu en 1869, il fut au premier rang dans cette petite phalange qui combattait le gouvernement impérial. (Bravos). Et son action était surtout considérable dans les questions d'enseignement.

» Membre du gouvernement de la Défense Nationale après le 4 septembre, ministre de l'instruction publique sous le principat de M. Thiers, élu sénateur inamovible en 1875, le jour même de son élection à l'Académie française, président du conseil en 1876, il s'efforça de faire prévaloir au pouvoir les idées qu'il avait soutenues dans l'opposition.

» Un retour offensif des ennemis de la *République le força* à quitter le pouvoir le 16 mai 1877. Malgré le triomphe de son parti, il ne revint pas au pouvoir et il consacra tout son temps à la défense de ses opinions.

» Le Sénat n'a pas oublié avec quel éclat et quel talent il prit part à la discussion des lois relatives à l'enseignement, à la liberté d'associations à la liberté de la presse, etc., etc. Son activité était si grande qu'elle n'avait pas dans ses divers travaux un aliment suffisant, et qu'elle se prodiguait dans un concours incessant aux diverses œuvres d'assistance et de moralisation. (Très bien.)

» L'action sociale qu'il a exercée est considérable. N'est-ce pas lui qui a contribué à l'apaisement social en enseignant que si la liberté est un droit, elle constitue aussi un devoir qu'il faut savoir remplir. (Bravos).

» Il n'a point échappé à la critique, aux injures. En 1872 et en 1873, il encourt la haine de la majorité de l'Assemblée Nationale pour son libéralisme jugé excessif; plus tard, il excita la colère des républicains les plus ardents lorsqu'il combattit des projets contraires aux véritables intérêts de la République et de la liberté. (Mouvement).

» Il avait toujours pensé qu'il n'y avait pas deux morales : une pour la vie privée, une pour la vie publique.

» Il meurt pauvre après avoir travaillé pendant une longue vie et occupé les situations les plus élevées. La France lui rendra justice comme à bien des hommes qui l'ont le plus honorée. » (Applaudissements.)

Le Sénat adopte le projet de loi déposé par le ministre de la marine au début de la séance.

M. HANOTAUX. — M. Jules Simon était une de nos illustrations : je demande que la séance soit levée en signe de deuil.

M. COCHERY, ministre des finances. — Le gouvernement a déposé un projet de loi tendant à faire célébrer aux frais de l'Etat, les funérailles de M. Jules Simon. (Très bien). Je prie donc le Sénat de lever la séance jusqu'à ce que le projet ait été voté par la Chambre. (Assentiment).

La séance est suspendue à 4 heures 35.

Elle est reprise à 5 heures 10.

Le projet de loi tendant à faire célébrer aux frais de l'Etat les funérailles de M. Jules Simon est adopté à l'unanimité de 216 votants.

La prochaine séance est fixée à jeudi. La séance est levée à 5 heures 20.

LES DÉCORATIONS
des Expositions de Bordeaux et Amsterdam

Paris, 9 juin. — Le conseil supérieur de la Légion d'honneur a examiné les propositions de promotions et de nominations dans la Légion d'honneur, à l'occasion des expositions de Bordeaux et Amsterdam.

Ces listes de décorations comprennent: pour l'exposition de Bordeaux, une croix de commandeur qui est attribuée à M. Danet, ancien maire de Bordeaux, 6 croix d'officier et 45 de chevalier: pour l'exposition d'Amsterdam, 2 croix d'officier et 25 de chevalier.

Ces propositions seront vraisemblablement publiées demain matin au *Journal officiel*.

DANS LE BORGOU

Paris, 9 juin. — On communique à la presse cette dépêche de source anglaise :

« Brass, 8 juin. — Les nouvelles reçues ici aujourd'hui annoncent que des débris de l'expédition française qui a été mise en déroute dans le Borgou seraient partis de Kiama pour Lagos et Kisi le 12 mai. Les survivants comprennent le capitaine Toutée, deux autres Européens, soixante soldats indigènes et cent vingt porteurs. »

D'autre part, on ne sait rien au ministère des colonies sur les faits signalés dans une dépêche anglaise de Brass au sujet d'une expédition française dans le Borgou. Il s'agit probablement de faits se rapportant à l'affaire *Forget*. Le capitaine Toutée, dont il est question dans cette dépêche, est à Paris et a été promu commandant ces jours derniers.

LES AFFAIRES DE CRÈTE

Athènes, 9 juin. — Le gouvernement hellénique a envoyé une nouvelle note aux puissances signataires du traité de Berlin pour protester énergiquement contre la façon de procéder de la Turquie en Crète et rejeter sur elle toute responsabilité dans le cas où il serait contraint d'intervenir en faveur des Crétois.

D'après les dernières nouvelles de Crète, les chrétiens tiennent bloqués douze familles turques et vingt soldats dans le village de Samprona, aux frontières des provinces Kissamo et Kidomao.

Dans les villages Galatas, Bourie et Taralso, les Turcs ont démoli les maisons des Crétois sans y mettre le feu, probablement pour ne pas donner l'éveil aux villages voisins qui seraient accourus au secours de leurs compatriotes.

Le gouverneur général fait tous ses efforts pour persuader aux chrétiens de la Canée de rouvrir leurs magasins qui restent hermétiquement fermés depuis le jour des massacres. Les boulangers et les marchands de farine ont seuls leurs établissements ouverts.

La consommation des soieries européennes
EN EXTRÊME-ORIENT

Voici la fin de l'article que nous avons reproduit d'après la *Revue des Soies* :

« Les ordres se donnent généralement aux mois d'août, septembre et octobre pour que les livraisons arrivent en janvier, février et mars. La bonne période pour les affaires est donc, je le répète, en août et septembre et c'est à cette époque que les fabricants peuvent venir.

» Les paiements se font tous par traites documentaires à 60 ou 90 jours de vue, et offrent par conséquent pleine sécurité. — Aucune livraison n'est faite aux Chinois sauf contre espèces.

» Un point essentiel pour obtenir des ordres, c'est la manière dont sont présentés les échantillons. Un patron bien référencié, sur une belle carte, a dix fois plus de chances d'être commissionné, que si on présente des morceaux détachés. Il faut donner du relief même aux articles inférieurs. Les Allemands livrent certains genres dont l'emballage et l'étiquette coûtent plus cher que la marchandise.

» J'ai étudié tout particulièrement la question des prix du marché. On opère quelquefois par contrat. Un acheteur fera par exemple un contrat pour toute la saison. Les marchandises doivent lui être facturées en bloc, c'est-à-dire que pour ses livraisons il aura deux prix par largeur. Un prix pour les brochés soie, un autre pour les lamés or. Ces prix sont basés sur des types de qualités, sur lesquels on varie les dessins, suivant le goût du client.

» Tous les prix sont facturés et sans escompte.

» Je fournirai du reste tous les détails et renseignements spéciaux aux fabricants qui désireraient se mettre en rapport avec la Chine.

» J'ai eu toutes les facilités pour étudier la question rubans, qui m'intéressait d'autant plus, que j'ai exploité moi-même cet article pendant près de vingt ans, et j'espère que ma mission pourra donner une impulsion à ce genre d'affaires et que notre vieux Saint-Etienne restera à la hauteur.

» La Chine est destinée à être un grand marché, un marché qui viendra peut-être remplacer avantageusement celui de l'Amérique.

» Le jour où nous aurons le libre transit, et la navigation à vapeur sur le Yang Tse, les rubans trouveront à Chun-King et à Chien-Foo Fou, une clientèle de premier ordre. Le Se Tchuen ainsi que toute la vallée du Yang Tse, est la partie la plus riche de la Chine, et si ce n'était le peu de sécurité que l'on a aujourd'hui pour faire les transports, on pourrait déjà constater le développement des affaires.

» Le moment est proche où tout va changer en Chine, et je souhaite que nos fabricants viennent se rendre compte par eux-mêmes de l'avenir possible, et s'attachent à suivre les progrès qui s'accumulent tous les jours davantage. J'insiste pour que les fabricants viennent eux-mêmes, car ils ne pourront jamais avoir autrement des renseignements précis. — Les négociants du pays ne donneront jamais aux consuls, des renseignements qui pourraient profiter à leurs concurrents, Pour obtenir la confiance d'un négociant, et l'encourager à vous donner des détails sur ses affaires, il faut pouvoir lui offrir en échange des avantages où il trouve son intérêt personnel. »

Comme on le voit, M. L. Thiollier est donc convaincu que la Chine est appelée à devenir un très important débouché pour l'industrie des soieries en Europe. C'est là une conviction que nous avons depuis longtemps et qui est basée sur l'étude de ce qui se passe dans les divers pays de l'Extrême-Orient, ouverts à l'influence européenne, notamment dans l'Orient et dans la Birmanie, où malgré le bon marché de la main-d'œuvre les fabriques indigènes jadis si réputées de Damas, Homs, Alep, en Asie-Mineure, de Mandalay, en Birmanie, etc., etc., ont dû battre en retraite devant la concurrence des fabriques européennes. M. L. Thiollier va jusqu'à dire que le marché chinois pourra acquérir la même importance que le marché américain ; sans aller jusque-là, il est probable que les fabriques européennes pourraient, dans un avenir plus ou moins lointain, trouver dans ce vaste empire de quatre cents millions d'hommes, où la soierie est le costume national des deux sexes, un débouché très considérable. E. T.

NOUVELLES DU JOUR

Arrivée, en France, du député socialiste allemand Liebknecht

Calais, 9 juin. — M. Liebknecht, le chef du parti socialiste allemand, venant de Londres, a débarqué ici cet après-midi.

Il a été reçu par le maire, trois adjoints et la presque totalité de la municipalité socialiste.

En attendant le départ du train de Paris, ils se sont rendus dans un salon particulier du buffet *Terminus* où le maire de Calais et quelques autres socialistes ont pris la parole.

M. Liebknecht a répondu en quelques mots.

Le socialiste allemand a pris le train de trois heures six minutes pour Paris.

A la gare, il a reçu un télégramme du citoyen Delory, maire de Lille, le félicitant et l'invitant à venir à Lille; il a aussitôt répondu en remerciant; il a ajouté qu'il ferait son possible pour accepter l'invitation du maire de Lille.

Paris, 9 juin.— M. Liebknecht est arrivé à sept heures à la gare du Nord.

MM. Jules Guesde, Sembat, Carnaud, Jourde, Gérault-Richard et Chauvin, députés, l'attendaient à la gare.

M. Liebknecht sera, pendant son séjour à Paris, l'hôte de M. Paul Lafargue, ancien député collectiviste du Nord, gendre de Karl Marx.

Les collectivistes vont préparer des fêtes et des conférences, en l'honneur du chef du socialisme allemand.

Paris, 9 juin. — Le rédacteur du *Gaulois* a interviewé M. Liebknecht à son arrivée à la gare du Nord :

« J'arrive d'Angleterre, a-t-il dit, où je viens de faire une campagne de trois semaines.

— Etes-vous satisfait du résultat?

— Enchanté, l'Angleterre est une excellente terre de culture pour le socialisme.

— Comptez vous faire également une campagne en France ?

— Non, je suis de passage seulement, ici, pour rendre visite à mes amis; je n'y resterai qu'une huitaine. J'ai accepté l'hospitalité que m'a offerte mon excellent camarade Lafargue.

Le banquet de la conférence Molé

Paris, 9 juin. — Ce soir a eu lieu, chez Marguery, le banquet organisé par la conférence Molé.

M. André Lebon, ministre des colonies, et Maurice Lebon, *ancien ministre, ont pris la parole.*

M. Lebon, le comte d'Haussonville a rendu hommage à M. Hanotaux, ministre des affaires étrangères, qui a puisé, dit-il, sa grande qualité diplomatique dans l'étude de l'histoire du grand cardinal de Richelieu.

L'anniversaire du roi de Hongrie. — Le défilé Bousculades. — Plus de 400 accidents

Budapest, 9 juin. — Pendant le défilé organisé à l'occasion de l'anniversaire du roi de Hongrie, la foule était si compacte que des bousculades se sont produites sur plusieurs points.

On a enregistré 410 accidents de personnes, dont plusieurs mortels.

L'Empereur d'Allemagne et le Tzar
Un discours de Guillaume II

Postdam, 9 juin. — A un dîner offert ce soir au nouveau château de Postdam, en l'honneur du prince de Naples et du prince héritier de Danemarck, l'Empereur a porté un toast à l'Empereur de Russie, et a déclaré aujourd'hui qu'il était pénétré de reconnaissance à l'égard de Nicolas II, qui lui a envoyé un télégramme de félicitations, en lui annonçant que le prince héritier d'Allemagne était nommé à la suite de la garde du corps.

Guillaume II, en terminant, a poussé un triple hourra en l'honneur du Tzar.

L'insurrection crétoise

Constantinople, 9 juin. (Source anglaise). — Suivant les dernières dépêches, les Crétois ont fait feu sur les troupes turques venues d'Alexandrie (Asie) au moment de leur débarquement. On n'a encore aucun détail.

Athènes, 9 juin. — De nouvelles escarmouches ont eu lieu près de Rétimo et d'Héraklion.

Nouvelle et importante défaite des insurgés cubains

Madrid, 9 juin. — A Cuba, la colonne du général Basco a battu le chef insurgé Calixto Garcia, aux environs de Ventum de Casanova. Les rebelles ont fait partir des pétards de dynamite qui ont blessé huit soldats.

La commission des finances du Sénat favorable aux projets de M. Cochery

Paris, 9 juin. — La commission des finances du Sénat a été élue aujourd'hui. L'unanimité moins 3 ou 4 voix des commissaires se déclare favorable au projet de réforme des contributions directes déposé par le ministre des finances, projet qui frappe notamment comme on sait d'un impôt de 4 1/2 p. c. les rentes françaises et étrangères.

La grève des ouvriers porcelainiers de Limoges

La situation à Limoges s'aggrave; toutes les tentatives de conciliation entre patrons et ouvriers ont échoué.

L'expédition soudanaise

Akasheh, 9 juin. — On télégraphie de Ferket qu'un renfort consistant en artillerie et en infanterie montée est parti vers le sud.

Le major Murdoch, avec la cavalerie, a occupé Suarda. Pendant sa marche vers cette localité, le major a tué de nombreux Derviches et a pris un camp entier. Il a fait 80 prisonniers et s'est emparé d'une grande quantité de vivres et de munitions. Les troupes de Suarda ont été anglo-égyptiens maîtres de tout le Nil au nord. Une dépêche ultérieure porte que toute la troupe de Derviches qui se trouvait au nord de Suarda a été tuée ou faite prisonnière à l'exception d'environ 200 hommes.

Fabrication de perles naturelles

On a trouvé récemment à Washington une magnifique perle naturelle de la grosseur d'un œuf de pigeon et d'une splendide couleur nacrée

En travaillant cette perle, les lapidaires se sont aperçus que son noyau était formé d'un morceau de cire ovale qui ne peut exister que dans la nature. Il semble dans la coquille du mollusque porteur de l'inestimable joyau du mollusque a, évidemment, entouré cette cire de sa sécrétion nacrée.

Mais où le phénomène commence à devenir intéressant s'est qu'immédiatement une société s'est constituée pour la production artificielle de perles. Il suffira pour obtenir des perles d'un grosseur et d'un transparence inusitées d'arriver à soumettre préalablement un morceau de cire aux huîtres ou aux moules perlières.

Bulletin Météorologique

HEURES	THERMOMÈTRE	BAROMÈTRE	
		Roubaix, Mardi 9 juin 1896.	
8 heure soir.	19° au-dessus	756 m/m	Variable.
9 » »	20° »	756 »	»
9 » »	17° au-dessus	756 m/m	»
		Mercredi 10 juin 1896.	
Minuit	15° au-dessus	757 m/m	Variable
1 heure matin	15° »	757 »	»
2 heures »	13° »	757 m/m	»

Paris, — Mardi 9 juin 1896. — (*Bulletin du Bureau Central météorologique*). — La dépression qui se tenait au large des côtes ouest s'est avancée vers le Cotentin (Cherbourg, 756 mm.), la baisse est de 6 mm. à Paris et de 7 à Carlsruhe. Un minimum secondaire tend à se former dans le golfe de Gênes. Le vent est faible du sud sur la Manche, assez fort du nord à l'ouest sur la Bretagne, des grains sont signalés en Gascogne. Les pluies ont été générales. En France, elles ont été accompagnées de nombreux orages surtout dans l'Ouest et le Sud-Ouest. On a recueilli 47 mm. d'eau à Limoges, 30 à Nice, 16 à Lorient, 9 à Cherbourg, 7 à Brest, au Mans, à Clermont, Lyon, Marseille, 3 à Paris.

La température s'abaisse sur nos régions et en Italie. Ce matin, le baromètre marquait : 9° à Biarritz, 8° Paris, Biarritz, 91° à Alger, 23° à Biga. On notait : 2° à Aigoual, 1° au mont Ventoux, — 3° au Pic du Midi. En France, des pluies orageuses sont encore probables avec abaissement de la température. — A Paris, hier et ce matin, averses. — Moyenne d'hier, 8 juin, 16°8° température de 2 à la normale. — Depuis hier midi, température max. : 21 6 : min. de ce matin, 13°8. — Baromètre à 7 heures du matin, 758 mm. — A la tour Eiffel, max. 18°8.

Vous êtes propriétaire

Vous avez une maison, un terrain à vendre ou à louer ?

Vous trouveriez aisément des acheteurs ou des locataires, *si on le savait*. Et le seul moyen pour qu'on le sache, c'est de l'imprimer fréquemment dans le journal qui est lu par tout le monde.

SAVON DES PRINCES DU CONGO
Le plus parfumé des savons de toilette
5 grands prix, 20 médailles d'or

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Réception du conseil syndical des « Vrais Travailleurs » par Mgr l'archevêque de Cambrai. — Samedi dernier, dans sa réunion hebdomadaire, le conseil syndical des *Vrais Travailleurs* résolut de profiter du passage de Mgr l'archevêque de Cambrai dans la paroisse du Sacré-Cœur pour solliciter une audience du premier pasteur du diocèse et lui présenter les hommages du syndicat. On sait que le syndicat des *Vrais Travailleurs* a son siège social sur la paroisse du Sacré-Cœur, rue Pellart 164. C'était donc un acte de respect bien naturel de la part d'ouvriers chrétiens.

Monseigneur l'archevêque, malgré le peu de temps dont il pouvait disposer, consentit volontiers à les recevoir.

Vers onze heures du matin une délégation du Conseil syndical, ayant à sa tête M. Vienne, vice-président, et M. Voreux, secrétaire du syndicat, se présenta au presbytère du Sacré-Cœur où Monseigneur devait se rendre à l'issue de la cérémonie de confirmation.

M. le chanoine Berteaux, doyen de Saint-Martin voulut bien présenter à Monseigneur la délégation ouvrière.

« Ces ouvriers, dit-il, se sont réunis pour s'entr'aider, pour résister aux socialistes et aussi pour faire valoir leurs justes revendications ouvrières.»

Puis il laissa la parole à M. Voreux, secrétaire du Syndicat.

M. Voreux exposa à Monseigneur le but du Syndicat dans le discours suivant que nous sommes heureux de reproduire :

» Monseigneur,

» Malgré les fatigues d'une longue tournée pastorale, vous avez bien voulu accorder une audience à des ouvriers. Nous vous en remercions de tout cœur.

» Nous savez qui nous sommes et pourquoi nous nous sommes groupés en syndicat. Nous sommes des ouvriers chrétiens.

» Il y a trois ans, au moment où le socialisme révolutionaire venait de triompher à Roubaix, nous avons prétendu faire nos affaires nous-mêmes, et ne pas être à la merci d'une poignée de meneurs qui trompent le peuple en s'intitulant faussement « le parti ouvrier ».

» Nous nous sommes unis pour défendre nos droits dans la justice et dans la charité, pour nous aider les uns les autres dans les chômages, dans les accidents, dans les maladies, en un mot dans toutes les circonstances difficiles de la vie ouvrière.

» Les commencements ont été durs, les obstacles nombreux et parfois terribles.

» Grâce à Dieu, nous vivons et nous avons pu réaliser un bien réel dans la ville de Roubaix. Nous avons préservé du socialisme un bon nombre de nos camarades.

» Une caisse de chômage et un bureau de placement mutuel ont été fondés dans le syndicat et plusieurs centaines d'ouvriers en ont déjà profité.

» Nous n'ignorons pas, Monseigneur, que la religion est la base nécessaire de toute réforme sociale. Aussi avons-nous inscrit sur notre drapeau ces deux mots qui résument tout notre programme : Pour Dieu, Pour le Peuple. Pour Dieu, car nous sommes chrétiens et nous ne craignons pas de le montrer publiquement dans des manifestations : comme celle d'un dimanche dernier. Pour le Peuple, car nous sommes des démocrates et nous voulons toutes les réformes justes et réalisables qui ont pour but le bien de l'ouvrier.

» Nous sommes heureux de vous dire, Monseigneur, que nous avons été compris par le clergé de Roubaix qui nous a accordé toutes ses sympathies.

» Nous avons trouvé en particulier auprès du vénéré doyen de St-Martin conseil et protection.

» Aussi le Conseil syndical des Vrais Travailleurs a-t-il décidé à l'unanimité de profiter de votre passage dans cette paroisse, où se trouve le siège social du syndicat, pour présenter ses hommages à votre Grandeur et faire connaître ses œuvres. Elle la reconnaissance des ouvriers pour le clergé roubaisien.

» Nous savons, Monseigneur, que vous vous plaisez à encourager toutes les bonnes initiatives. Nous osons espérer que vous voudrez bien bénir nos efforts.

» Vos exhortations et vos conseils seront pour nous un précieux encouragement.

» Nous vous prions, Monseigneur, d'agréer l'hommage du plus profond respect du syndicat des « Vrais Travailleurs ».

Monseigneur l'archevêque fut très intéressé par cet exposé; il remercia avec la plus vive sympathie les hommages des *Vrais Travailleurs*.

Il les félicita de l'œuvre qu'ils avaient entreprise et la déclara juste et légitime. Il insista en particulier sur la caisse de chômage et le bureau de placement mutuel dont il développa l'utilité. Il les engagea à persévérer dans cette voie.

Il témoigna même le désir de connaître plus en détail l'organisation du syndicat, les statuts, le programme, etc.

Puis il accorda aux *Vrais Travailleurs* sa bénédiction.

M. Louis Vienne, vice-président du syndicat, remercia vivement Monseigneur de ses encouragements et la délégation ouvrière se retira enchantée de l'accueil qu'elle avait reçu.

Les élections municipales de Roubaix devant le Conseil de Préfecture. — C'est le vendredi 26 juin prochain, dans une audience supplémentaire, que le Conseil de préfecture statuera sur les dix protestations contre les élections municipales de Roubaix du 3 mai dernier.

La Confirmation au Sacré Cœur. — Mardi matin, Monseigneur l'Archevêque de Cambrai a administré le sacrement de confirmation à 112 garçons et à 178 petites filles de la paroisse du Sacré-Cœur.

Sa Grandeur est arrivée au presbytère à 8 heures 1/2. La pluie ayant suspendu la formation du cortège qui devait aller le prendre au presbytère, Monseigneur s'est rendu sans cérémonie à l'église où il a célébré la sainte messe.

M. le vicaire général, après avoir interrogé plusieurs enfants qui ont reçu de ses félicitations, a donné quelques conseils et de bienveillants encouragements aux enfants et aux paroissiens qui étaient présents.

La cérémonie a été terminée à onze heures.

Une descente du Parquet. — M. Gachon, juge d'instruction, accompagné de son greffier, est descendu mardi, à deux heures, à Roubaix.

Il s'est rendu dans une salle de l'Hôtel-de-Ville, où il avait convoqué dix sept personnes comme témoins dans l'affaire d'escroquerie dont Pierre Pochin, représentant, rue de Flandre, s'est rendu coupable envers M. Wattier, négociant, rue Richard-Lenoir.

Une tentative de suicide. — Dans l'après-midi de mardi, un mécanicien, Stanislas Bernard, 25 ans, demeurant place Chaptal, avait bu plus que de raison. Après une discussion, il alla se jeter dans le canal près du pont du Calvaire d'Eau.

Il fut aussitôt retiré par plusieurs personnes témoins de sa tentative de suicide. Il a été dirigé pour un bon bain.

Une affaire de mœurs. — Mardi après-midi, un maçon, Philippe Georgis, âgé de 43 ans, demeurant rue de Denain, 28, a été arrêté pour outrage public aux mœurs. Il a été interrogé par M. Broigne, commissaire de police, qui a maintenu l'arrestation.

Un vol audacieux. — Un apprêteur, Pierre Kiekem, âgé de 53 ans, demeurant rue Boileau, 23, retournait chez lui lundi, vers une heure du matin. Il rencontra un individu qui lui demanda l'heure. Pierre Kiekem, sans méfiance, tira sa montre pour être agréable au solliciteur. Tout à coup, celui-ci lui enleva des mains et prit la fuite.

Plainte a été déposée à M. Broigne, commissaire de police du 2e arrondissement.

Un grave accident. — M. Bailleul, boucher à l'angle des rues de Lille et du Nord, rentrait de son jardin, quand il fit une chute en glissant : il s'est fracturé le poignet gauche et une grave contusion à la cuisse.

Un accident à l'école de natation. — Lundi, vers cinq heures de l'après-midi, un jeune homme de quinze ans, Edouard Devoyn, apprêteur, s'est foulé l'avant-bras gauche à hauteur du coude en plongeant dans le grand bassin.

Il a reçu les soins de M. le docteur Montagne et a été reconduit à son domicile, rue des Chasseurs, 23, par l'agent Gaillet.

Une chute. — Un journalier, Alphonse Bourguet, demeurant rue Beaurewaert, 49, est tombé si malheureusement, lundi soir, à dix heures et demie, qu'il s'est cassé la jambe droite.

Il a été reconduit à son domicile après avoir reçu les soins de M. le docteur Lherbier.

Le meilleur beurre est le **BEURRE D'ORSTCAMP**, rue du Bois, 13, à Roubaix et dans les dépôts succursales. (*Voir la liste des dépôts à la quatrième page*).

Une arrestation pour menaces de mort. — Un ouvrier peintre, Joseph Descamps, demeurant rue des Filatures, vit séparé de sa femme depuis plusieurs mois. Lundi soir, vers huit heures, étant ivre, il est allé menacer sa femme de la tuer à coups de révolver. Il disait avoir l'arme dans sa poche. Un agent l'arrêta et le conduisit au commissariat de la rue des Arts. Là, Descamps fut fouillé, et on ne trouva sur lui aucune arme.

Acte de probité. — Une fillette de 9 ans, Adrienne Vandevelde, dont les parents habitent rue des Vélocipèdes, cour Delaunoy, a trouvé mardi matin, à 11 heures 1/2, rue de l'Epeule, une bague en or qu'elle a déposée au commissariat de la rue des Arts.

Mort de M. Henri Leuridan, ancien maire d'Hem. — Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. Henri Leuridan, ancien maire d'Hem. M. Henri Leuridan s'est éteint mardi, à quatre heures du matin. Malade depuis longtemps déjà, il avait refusé au mois de mai dernier la charge de maire que la reconnaissance de ses concitoyens lui offrait de nouveau. A la suite de ce refus, le conseil municipal l'avait nommé maire honoraire.

Né en 1817, M. Henri Leuridan était un enfant d'Hem. Elevé par des parents chrétiens, il reçut d'eux une foi ferme et virile éducation. Sa jeunesse toute entière se passa dans les travaux des champs.

En 1847, M. Leuridan devenait conseiller municipal; l'année suivante, il était nommé adjoint. En 1853, ses concitoyens faisaient de lui le premier magistrat de la commune, en remplacement de M. Braquaval, décédé.

Il resta maire sans interruption jusqu'à ces derniers jours. Pendant la guerre, il fut nommé président de la commission qui, comme on le sait, remplaça, pendant quelque temps, le conseil municipal. Renommé maire ensuite, il fut toujours réélu à l'unanimité.

Il était, comme se plaisent à le dire les anciens d'Hem, l'honnêteté personnifiée.

D'une correction exemplaire, ami et conseiller de tous ses administrés, il voyait ses décisions objets de tous avec empressement.

Agriculteur intelligent et laborieux, il avait su se faire apprécier par les membres de Comice agricole qui depuis de longues années le choisissent toujours comme rapporteur dans les questions les plus délicates.

Quand il célèbra ses noces d'or, le Conseil municipal voulut donner un éclatant témoignage de sa gratitude et lui offrit par souscription un bronze d'art avec la légende suivante « Paix et Travail ».

Ces deux mots résument admirablement la carrière, toute de travail et d'honneur, de M. Leuridan.

Sous son administration, la commune a vu doubler sa population, augmenter considérablement ses ressources et ses voies de communication.

M. Leuridan, laisse, en pleurant, un bel exemple à sa famille et à ses concitoyens.

Puissent les témoignages de sympathie qui leur viennent de toutes parts diminuer la douleur de ses enfants.

Les funérailles de M. Henri Leuridan auront lieu samedi.

Les coins du poêle seront tenus par MM. le comte de Montalembert, député; Mullier-Dewailly, conseiller d'arrondissement; MM. les maires de Lannoy et d'Hem.

Quatre conseillers municipaux d'Hem entoureront le cercueil : MM. Henri Droulez, adjoint, Claude Gobert, François Mulaton, Pouchain.

Le Conseil municipal d'Hem s'est réuni mardi soir en séance extraordinaire sous la présidence de M. Leclercq-Taffin, maire.

Le Conseil a décidé à l'unanimité qu'une concession à perpétuité serait faite au cimetière de la commune à M. et Mme Leuridan; qu'un monument y serait érigé aux frais de la commune.

Les conseillers municipaux ont en outre décidé de faire célébrer à leurs frais un obit solennel le lundi 22 juin prochain, à deux heures.

M. Henri Leuridan sera inhumé au pied de la grande croix du cimetière, tout près de la tombe de M. l'abbé Deltour, ancien curé d'Hem.

Hem. — *Un mariage.* — Mardi, à onze heures et demie du matin, a été célébré, à Hem, le mariage de M. le comte Gaston d'Auray, de Saint-Pois (Normandie), et de Mlle Mathilde Boilet, fille de M. Boilet-Trépel.

Les habitants d'Hem avaient dressé plusieurs arcs de triomphe sur la route que devaient parcourir les jeunes époux.

Durant la messe, des artistes, chanteurs et musiciens, venus de Paris, ont exécuté avec un réel talent plusieurs chants et morceaux de circonstance.

Le mariage civil avait eu lieu lundi à trois heures et demie de l'après-midi, *par le maire de Hem*, M. Leclercq-Taffin, maire, qui a prononcé une allocution des plus touchantes.

Les témoins du marié étaient MM. les comtes Gustave et Henri d'Auray, ses oncle et cousin; ceux de la mariée, MM. César Scrépel, de Roubaix, son oncle, et Emile Dubus, notaire à Orchies, son cousin.

Croix. — *Une triste affaire.* — Sous ce titre, nous annoncions, dans notre dernier numéro, qu'un jeune homme de la rue des Ogiers, Léopold Mercier, était incriminé dans une grave affaire de mœurs. Nous apprenons que le coupable a fait des aveux complets. Il a été conduit à Lille mardi dans la journée.

Encore le bruit d'un nouveau crime au Bois de la Fontaine. — L'enquête, poursuivie par M. Seguin, commissaire de police, s'est terminée mardi. Comme nous l'annoncions hier, Léon Robert a été maintenu en état d'arrestation pour vagabondage, et conduit à Lille par la gendarmerie. Le jeune garçon, à qui Léon Robert a causé près du lion de la Fontaine se nomme J. B. Dutholt et travaille chez M. Cornel-Lecouture, rue des Champs, à Roubaix.

Réunion du Conseil municipal. — Le Conseil municipal se réunira vendredi 12 juin à huit heures et demie du soir. Voici l'ordre du jour : 1° Rapport des Commissions. 2° Tarifs et règlement relatifs à la distribution d'eau. 3° Comptes et budgets de la fabrique de l'Eglise. 4° Vote national de 14 juillet. 5° Communications diverses.

— *Une adjudication.* — C'est aujourd'hui mercredi, à 2 heures de l'après-midi, qu'aura lieu l'adjudication des travaux de construction des bâtiments pour le service municipal des eaux. (Usine hydraulique et tour en réservoir supérieur).

— *Un ancien soldat médaillé.* — M. Louis-Joseph Delporte, employé chez M. Hodée, a fait durant son service la campagne de Tunisie, comme soldat au 4e d'infanterie. Il vient d'obtenir la médaille coloniale. Nos félicitations à ce brave serviteur du pays.

— *Un pauvre fou.* — Mardi dans la matinée M. Séguin, commissaire de police, fut averti par Mme Ve Desremaux, rue de Lille, qu'un locataire de la maison M. Crouvet-Grimonpret, paraissait atteint d'aliénation mentale.

M. Séguin se rendit immédiatement chez Mme Desremaux et somma Brisbaert de lui ouvrir la porte : ce qu'il fit sans résistance. Interrogé, M. Edouard Brisbaert raconta qu'on lui avait tiré un coup de revolver, et il montra un trou fait, disait-il, par le projectile. Ce trou avait été fait par M. Brisbaert avec sa canne. M. Séguin a fait conduire l'infortuné à l'Hôtel-Dieu de Roubaix.

M. Brisbaert est âgé de 51 ans. C'est un ancien sergent du 2e régiment étranger. Il est décoré de la médaille militaire.

Wasquehal. — *La société l'« Espérance » au concours de Lille.* — La société de gymnastique et d'armes l'*Espérance* prendra part au concours organisé à Lille, le 14 courant, par l'union des sociétés de l'arrondissement de Lille. C'est la première fois que cette jeune société prendra part à un concours.

— *Une bouteille dans le canal.* — Mardi matin, un ouvrier tailleur nommé Richard, a retiré du canal, un paquet, près de la raffinerie de pétrole de Wasquehal. Ce paquet renfermait des vêtements et un livret d'ouvrier. La page sur laquelle est inscrit le signalement manquait; néanmoins on a pu savoir que le titulaire du livret est un nommé Camille Verlège.

On croit être en présence d'un accident, car on a remarqué que l'herbe était aplatie à cet endroit, comme si un corps avait